

**1686-11-02**

**Lettre de Claude Volant de Saint-Claude, curé de Batiscan**

**à**

**Marie-Claude Chamois, à Paris**

**et**

**authentifiée par Mgr de Laval  
devant le notaire Jean Carnot à Paris le  
7 mars 1687**

Transcription : Claude (256), Gérald (116), Pierre (4) Frigon

Dernière mise à jour 2018-02-05

A Quebec le 2 Novembre  
1686

Madame Paraphrasé de la lettre de M. de  
Mairie Chamois

De Bruges  
Lamur

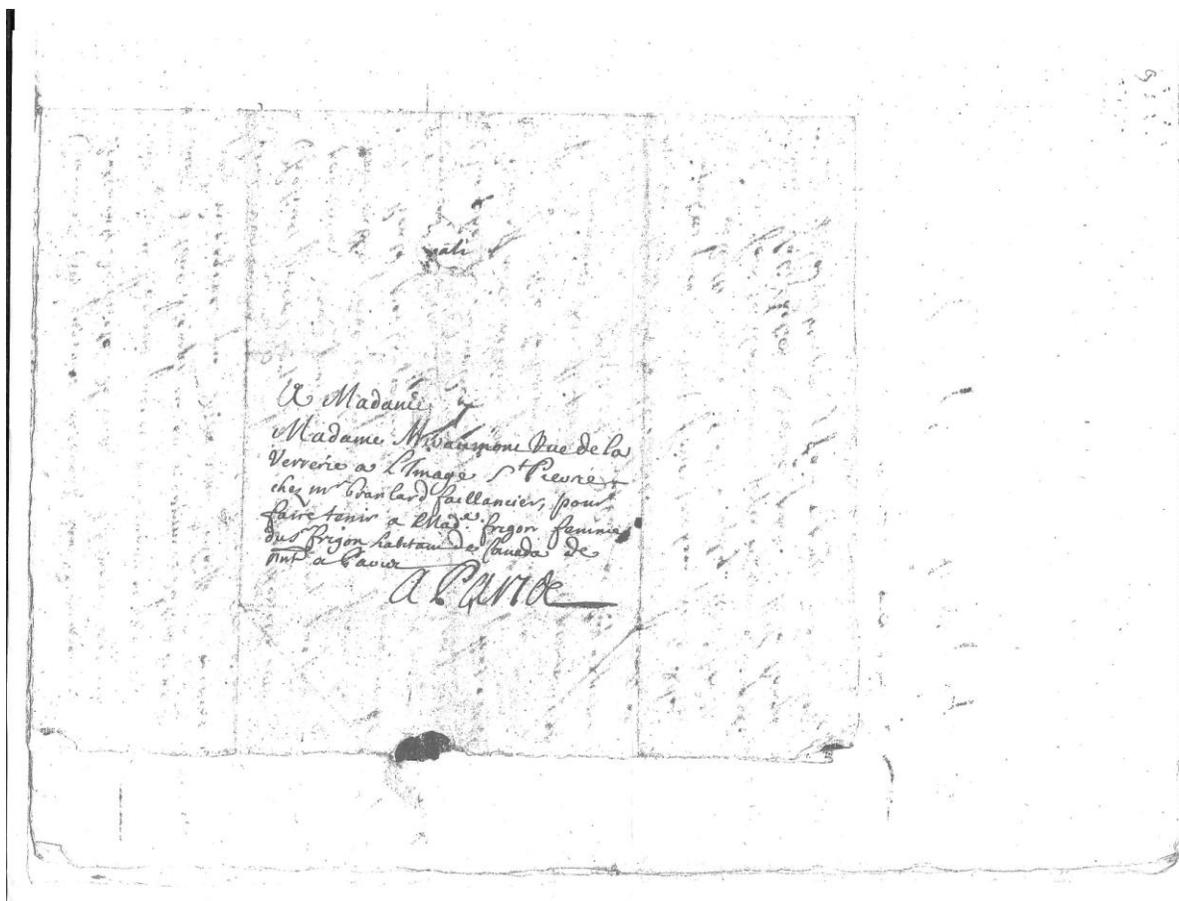
Monsieur Frigon votre Mory estant sur le point  
de partir pour les Illinois avec les deux Congez qu'il  
a bien achetez j'ai instamment prie de vous en dire  
a quoy ie n'ay pas eu de peine a consentir puisque  
deja de moy mesme ie me sentois porté d'inclination  
a le faire pour vous témoigner le desir ou je  
suis que vos affaires puissent veuffir a vostre  
adventage. Ne vous estonnez pas des difficultes  
qui se presentent, on taschera de vous laisser en  
vostre faire tout abandonner, pourveque Dieu  
soit pour vous ne vous mettez point en peine de  
l'opposition des Creatures elle ne sauroient resistes a  
la volonte qui aide ceux qui se confient en elle  
C'est mesme que les choses semblent plus desirées  
C'est dans ces occasions qu'il <sup>fait</sup> mieux veulir la protection

Comme je croy que vous persuevez dans les memes  
sentiments de pieté de vertu et d'honneur ou vous  
avez versé depuis que ie vous connois et que vous  
avez de tout temps eu en recommandation ie ne  
puis m'imaginer que Dieu vous delaisse et advoque  
seul vous vaudra mieux que tous les autres. Si mes  
Cherches priers luy estoient agréables elle vous  
pourroient servir puis qu'il est tres vray que je ne  
vous oublie point ie suppleray au defaut de  
Ceu bonte par l'importunité en vous recommandant  
sans ces Dieu M<sup>r</sup> de J. Vallier nommé a  
l'Evêché de Quebec passe cette année en France  
Si vos affaires n'étoient pas terminées ma pensée est  
que vous alliez le trouver ou a J. Fulpice ou au  
Séminaire des Missions Etrangères il pourra vous  
présenter a M<sup>r</sup> de C. Eguelay et luy exposer  
vos besoins et le nombre de vos Enfants et  
l'injustice qu'on vous veut faire touchant par le d'lay  
de vous rebutter comme il est rempli de charité  
il vous fera ce plaisir avec joye et comme ie espere  
avec satisfaction de votre part. M<sup>lle</sup> Dargé  
m'adresse Carotte pour y faire repose elle a chez

elle deux d'ros enfants dont elle a autane de soin que de si, car  
votre fille aisée est chez M<sup>re</sup> Mongwin la seconde chez elle  
l'aînée et les deux autres chez la Castet a Champlain tout  
en pension iels ay veu depuis 15 ou 20 jours il semble que Dieu  
prouve plaisir a donner de l'inclination a un chacun d'en avoir soin  
et a moy particulièrement qui leur rendray tout le service possible.  
M<sup>re</sup> frigon vous envoie votre contrat de Mariage en bonne forme  
il la mis le meilleur ordre avec affaire quil a pu comme vous  
l'apprendrez par les siennes. Pour nouvelles M<sup>re</sup> Collet est morte  
aussy Chrestienement quelle avoit veu sous les Habitants  
vous salue et vous souhaitons en plusieurs fautes dans vos  
affaires et moy tres particulièrement qui suis en suite

Madame

De vostre humble V<sup>re</sup> tres  
obéissant serviteur  
D<sup>s</sup>. Claude pro Cure



1		À Québec le 2 novembre
2		1686
3	Madame	Paraphé aud' jour de la (?)
4		passé devant Jean Carnot à Paris et soussigné
5		le sept de Mars mil six cent quatre vingt sept
6		[ signature ] Marie Chamois
7		[ signature ] D C (Leroyer?) [ signature ] (Carnot)
8		Monsieur Frigon votre mary estant sur le point
9		de partir pour les Illinois avec les deux congés qu'il
10		a aech achestes m'a instemment prié de vous escrire
11		a quoy je n'ay pas eu de peine a consentir puisque
12		déjà de moy mesme il me sentoist porté d'inclination
13		à le faire pour vous tesmoigner le desir ou je
14		suis que vos affaires puissent réussir à vostre

15	adventage. Ne vous estonnez pas des difficultés
16	qui se présentent on taschera de vous leszer et de
17	vous faire tout abandonner, pourvu ce que Dieu
18	fait pour vous ne vous mettez point en peine de
19	l'opposition des Créatures elles ne scauront résister à
20	la volonté qui aide ceux qui se confient en elle
21	lors mesme que les choses semblent plus desespérées
22	c'est dans ces occasions qu'il fait mieux reluire sa protection
2	comme je crois que vous persevererez dans les memes
23	sentiments de piété de vertu et d'honneur ou vous
24	avez vescu depuis que je vous connois et que vous
25	avez de tout temps eu en recommandation je ne
26	puis m'imaginer que Dieu vous delaisse cet advocat
27	seul vous vaudra mieux que tous les autres. Si mes
28	chrétiennes prières luy estoient agreables elle vous
29	pourraient servir puisqu'il est tres vrai que je ne
30	vous oublie point je suppleeray au defaut de
31	leur bonté par l'importunité en vous recommandant
32	sans cesse à Dieu. Mgr de St-Vallier (sic) nommé à
33	l'évesché de Québec passe cette année en france
34	si vos affaires n'étoient pas terminées. ma pensée est
35	que vous alliez le trouver ou à st-sulpice ou au
36	Séminaire des missions estrangères il pourra vous
37	présenter à M <sup>r</sup> de Seignelay et luy exposer
38	votre éloignem(ent) le nombre de vos enfant et
39	l'injustice qu'on vous veut faire (touchant?) par le (désir? délai?)
40	de vous rebutter. comme il est rempli de Charité
41	il vous fera ce plaisir avec joye et comme j'espère
42	avec satisfaction de vostre part. M(adame) (Lorangée?)
43	m'adresse la vostre pour y faire réponse elle a chez
44	elle deux jeunes enfants dont elle a autant de soin que des siens
45	votre fille aînée est chez Me Mongrain la seconde chez Me
46	lavigne et les deux garçons chez la Costet à Champlain tous

47		en pension; les ay veu depuis 15 ou 20 jours. Il semble que Dieu
48		prenne plaisir à donner de l'inclination à un chacun d'en avoir soin
49		et a moy particulièrement qui leur rendray tous les services possibles.
50		Mr frigon vous envoie vostre contrat de mariage en bonne forme
51		il a mis le meilleur ordre à vos affaires qu'il a pu comme vous
52		l'apprendrez par les siennes. Des nouvelles M(adame) Collet est morte
53		aussy chrétiennement qu'elle avoit vescu. Touts les habitants
54		vous saluent et vous souhaitent un heureux succes dans vos
55		affaires et moy très particulièrement qui suis en vérité
56		Madame
57		Vostre humble et très
58		obéissant serviteur
59		De St Claude pre(tre) curé
60		À Madame
61		Madame Miromont rue de la
6		Verrière à l'image St-Pierre
62		chez M <sup>r</sup> Branlard faillancier , pour
63		faire tenir à Mad <sup>e</sup> frigon femme
64		du(di)t S <sup>r</sup> frigon habitant le Canada de
65		(?) a (Carier?)
66		[ signature ] A (Carde? Carnot?)

## Documents complémentaires

Lettre de Jean-Paul Marcouin datée du 24 juillet 2017 à Claude Frigon (256) accompagnant les fichiers des documents qu'il a trouvé dans les archives du notaire Jean Carnot, de Paris.

- Certificat de mariage de François Frigon et Marie-Claude Frigon par le curé de Champlain François Dupré (1686-08-25).
- Lettre du curé de Batiscan Jean-Claude Volant de Saint-Claude à Marie-Claude Chamois (1686-11-02).
- Attestation de Mgr de Laval de l'authenticité de ces deux documents (1687-03-07).

Jean-Paul Macouin  
14, Chemin des Moriennes  
85200 Pissotte

Pissotte le 24 juillet 2017,

Monsieur Frigon,

Voilà le dossier promis. C'est un document apporté de Québec par François De Laval, le premier évêque du Canada, lors d'un de ses séjours à Paris et destiné à Marie-Claude Chamois votre ancêtre. Ce document lui était utile pour le procès intenté à sa mère.

Le dossier a été remis à Marie-Claude par François De Laval le 7 mars 1687 dans l'étude du notaire Jean Carnot qui exerçait rue Neuve St Lambert sur la paroisse St Sulpice à Paris. C'est là que je l'ai trouvé. Je vous ai mis la totalité du dossier. Dans celui-ci se trouve un extrait du mariage de François Frigon et Marie-Claude Chamois célébré à Batiscan le 6 novembre 1670 ce qui permet de connaître l'origine de François.

Le village de Francquetôt d'où il est originaire est situé près d'un château qui porte le même nom. Ce n'est pas une commune et il est situé sur la commune de Coigny dans le département actuel de la Manche donc en Normandie, mais en fait entre Coigny et Cretteville. Le vocable de Saint Vandrille que François déclare à son mariage était à l'époque celui de l'église de Cretteville.  
La cote du document est XCI 462.

Après la découverte j'ai cherché dans les archives de la Manche qui sont en ligne mais pour les deux communes citées les registres paroissiaux commencent seulement en 1696 pour l'une et 1744 pour l'autre.

Je pense que vous pourrez lire les documents ou vous trouverez quelqu'un qui pourra le faire. Si vous avez des difficultés je pourrai vous aider.

J'ai déjà trouvé dans les archives françaises plus de vingt pionniers qui étaient dits d'origine inconnue et j'ai vu le plaisir que cela faisait à leurs descendants.

Vous m'avez demandé combien ça vous coûterait et bien vous donnerez ce que vous voulez.

Bonne réception et recevez mes salutations les plus cordiales.



## **Échanges de courriels entre Jean-Paul Macouin et Claude (256), le 16 août 2017.**

De: Claude Frigon <clfrigon@videotron.ca>

Objet: Rép : Documents sur le lieu d'origine de François Frigon dit l'Espagnol

Date: 16 août 2017 à 19:31:28 UTC-4

À: jean-paul.macouin@laposte.net

Bonsoir M. Macouin,

C'est toujours un plaisir de prendre connaissance de vos courriels si riches en information.

L'Association des familles Frigon a entrepris la retranscription des documents manuscrits que vous nous avez fait parvenir. La tâche n'est pas facile pour les amateurs que nous sommes. Notamment, il était difficile de lire le nom de la mère de notre ancêtre dans un des documents. Vous venez de nous renseigner à ce sujet.

Cette information permettra aux responsables des recherches de poursuivre leur démarche. Connaissant maintenant le nom de la paroisse St-Vandrille, du village de Franquetot et de la municipalité de Brévands, il leur sera peut-être possible de consulter ces archives locales, comme vous semblez l'avoir fait.

Le président de l'Association se réjouit de l'importante contribution que vous faites par rapport à l'histoire de notre ancêtre.

Salutations cordiales,

Claude (256)

Secrétaire

Le 2017-08-16 à 08:51, [jean-paul.macouin@laposte.net](mailto:jean-paul.macouin@laposte.net) a écrit :

Bonjour monsieur Frigon,

Les documents que j'ai trouvés à Paris et que je vous ai envoyés ont permis de trouver le mariage d'une sœur de François Frigon.

Elle s'est mariée en 1682 à Brévands dans la Manche.

Le 28 juillet 1682 mariage d'Etienne Grévin fils de Jean et Marie Pilon et Jeanne Frigon fille d'Yves et Marguerite Ferey.

Brévands se trouve à l'est de Carentan à une vingtaine de kilomètres du village de Francquetôt.

Le couple n'a pas du rester à cet endroit car j'ai regardé les années suivantes et on ne trouve pas de baptême d'enfant de ce couple.

Cet acte permet d'apprendre qu'Yves Frigon et Marguerite Ferey étaient encore vivants à cette date.

Bien cordialement.

J.P. Macouin.

Article du généalogiste et historien Marcel Fournier sur la découverte de M. Marcouin dans la revue *Héritage*, revue de la Société de généalogie du Grand Trois-Rivières, volume 39, numéro 3, automne 2017, p. 39-40.

## DÉCOUVERTE GÉNÉALOGIQUE

### L'origine du pionnier François Frigon<sup>1</sup>, maintenant connue



par Marcel Fournier, AIG  
Historien et généalogiste  
<http://marcel-fournier.com/>

#### Présentation

Parmi les quelque 10 000 pionniers établis par mariage au Canada sous le Régime français, il y en a actuellement près de 500 dont l'origine est inconnue à ce jour selon les données du PRDH. Depuis 1997, les données du *Fichier Origine* permettent aux généalogistes québécois de retracer l'origine de nombreux ancêtres originaires de France ou d'ailleurs dans le monde. Le Québec est probablement l'endroit où on a la meilleure connaissance de leur origine principalement le premier d'une lignée qui a foulé le sol de la Nouvelle-France.

La plupart des ancêtres dont le lieu d'origine est inconnu résulte généralement de deux facteurs : l'absence de l'acte et du contrat de mariage dans les registres paroissiaux du Québec ancien (c'est le cas pour François Frigon) ou le fait que le pionnier se soit marié en France avant son émigration au Canada avec sa femme (c'est le cas de Raymond Pagé).

Malgré tous les progrès réalisés dans le domaine de la recherche généalogique depuis une vingtaine d'années, des chercheurs poursuivent leurs efforts pour découvrir l'origine précise de certains pionniers de la Nouvelle-France. De plus en plus, les généalogistes doivent orienter leurs recherches vers les actes notariés enregistrés en France afin de découvrir les secrets d'un ancêtre dont l'origine demeure inconnue à ce jour.

#### Les actes notariés

Depuis le début des années 1990, le généalogiste français Jean-Paul Macouin, un collaborateur assidu au *Fichier Origine*, scrute, chaque hiver, les actes déposés au Minutier central des notaires de Paris<sup>2</sup> pour retracer l'ascendance généalogique de plusieurs ancêtres québécois qui sont d'origine parisienne, et même provinciale. Lors de ses fréquentes recherches dans les archives des notaires parisiens, il découvre occasionnellement des informations inédites sur les pionniers de la Nouvelle-France. Ce fut le cas lors de ses recherches effectuées au cours de l'hiver 2017 concernant la fille du roi Marie-Claude Chamois. C'est en consultant le répertoire du notaire Jean Carnot<sup>3</sup>, dont la pratique s'étend des années 1667 à 1710, qu'il a découvert l'origine du pionnier François Frigon.

Voici le résumé de l'acte du 7 juillet 1687 rédigé par M. Jean-Paul Macouin.

« Aujourd'hui est comparu illustrissime et révérendissime messire François de Laval, premier évêque de Québec, étant de présent à Paris pour les affaires de son église, logé au séminaire des missions étrangères rue du Bac, lequel après avoir vu un certificat signé François Dupré, daté de Champlain du 25 août 1686, touchant à la célébration faite par un prêtre du séminaire dudit Québec faisant fonction de curé en la côte de Batiscan le 10.11.1670, du mariage entre François Frigon, fils de défunt Yves, et de Marguerite Ferré de la paroisse de St Vandrille du village de Francquetôt, diocèse de Coutances en Basse-Normandie, d'une part et Marie Chamoix, fille de défunt Henri et Jacqueline Girard, de la paroisse Saint-Paul de Paris. D'autre part.

Ensemble d'une lettre missive datée audit Québec du 02.11.1686, écrite par De St-Claude, prêtre curé dudit Batiscan dressante à madame Miromont pour faire tenir à madame Frigon à Paris. Ledit seigneur évêque de Québec comparant a certifié et certifie à tous qu'il appartiendra que lesdits certificats et lettres missives sont signés, savoir le certificat de la main du sieur François Dupré, prêtre curé dudit Champlain, et la missive de la main dudit sieur De St-Claude prêtre curé dudit Batiscan. Parce que ledit seigneur a dit bien connaître les signatures.

Suit la remise des documents adressés à madame Miromont, rue de la Verrerie à l'image Saint-Pierre, chez le sieur Balard faïencier, pour Madame Frigon.

Marie Chamoix signe les documents reçus. Elle signe Marie Chamois. »

1. JETTÉ, René, *Dictionnaire généalogique des familles du Québec des origines à 1730*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1983, p. 444 ; LANGLOIS, Michel, *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois (1608-1700)*, vol. 3, p. 270-271, Signature, p. 275 ; PRDH, fiche 27329 consultée le 1er juillet 2017.
2. -Archives nationales de France, Minutier central des notaires de Paris. Pour les actes notariés relevés à Paris par M. Jean-Paul Macouin jusqu'en 2016 : voir : [https://www.archiv-histo.com/assets/publications/OutilsRecherche/2016\\_Actes\\_notaries\\_des\\_pionniers\\_de\\_Paris.pdf](https://www.archiv-histo.com/assets/publications/OutilsRecherche/2016_Actes_notaries_des_pionniers_de_Paris.pdf)
3. ANF, Minutier central des notaires de Paris, Me Jean Carnot (1667-1710) ET XCI 462, 07.03.1687 : Remise d'extrait de mariage et autres pièces.

## Analyse de l'acte parisien

Cet acte notarié, daté du 7 mars 1687, a été rédigé à la demande de Marie-Claude Chamois<sup>4</sup> alors qu'elle était repassée en France à l'automne de 1685. Fille du roi, baptisée le 30 mars 1656 dans la paroisse Saint-Gervais-et-Saint-Protais de la ville de Paris, elle était de retour en France pour faire valoir ses droits d'héritière auprès de sa mère qui ne voulait pas la reconnaître comme sa fille légitime. À la suite d'un long procès, elle a obtenu gain de cause, mais elle ne reviendra pas en Nouvelle-France. Le document trouvé par monsieur Macouin fournit deux informations importantes qui étaient demeurées inconnues jusqu'à ce jour. Il s'agit du lieu d'origine de François Frigon et de la date de son mariage avec Marie-Claude Chamois à Batiscan près de Trois-Rivières.

L'acte notarié révèle que François Frigon est le fils d'Yves Frigon et de Marguerite Ferré originaire de la paroisse de Saint-Vandrille du village de Francquetot, diocèse de Coutances en Basse-Normandie<sup>5</sup>. Une recherche à propos du lieu de naissance de François Frigon indique que le hameau de Francquetot existait bien au XVII<sup>e</sup> siècle entre les communes actuelles de Cretteville et de Coigny dans le département de la Manche. Par contre la paroisse de Saint-Vandrille ou Saint-Wandrille pose un problème puisqu'elle n'existe pas dans les environs de ces deux communes aux siècles passés. Il se peut toutefois que le vocable Saint-Vandrille soit le nom d'une chapelle ou d'une abbaye de la région, mais cette affirmation ne peut être confirmée à ce jour puisque, selon la carte de Cassini, Francquetot était un hameau sans église.

Comme François Frigon serait né vers 1649, selon les données du PRDH, une collègue généalogiste Marie Gagné a entrepris des recherches dans les registres des paroisses entourant le hameau de Francquetot. Ses recherches n'ont donné aucun résultat puisque les archives paroissiales de Coigny ne débutent qu'en 1696, celles de Cretteville en 1667 et celles de Houteville en 1743. Les recherches ont aussi été faites avec les patronymes Frigot et Ferey qui étaient courants dans le département de la Manche au XVII<sup>e</sup> siècle.

Par ailleurs, des généalogistes, membres du Cercle généalogique de la Manche, ont dernièrement retracé dans les bases de données du cercle généalogique, l'acte de mariage de la sœur de François Frigon. La retranscription de l'acte, qui n'est pas l'original, se lit comme suit :

*« Le 18 juillet [1682], mariage Étienne Grévin, fils de Jean et de Marie Pilon et de Jeanne Frigon fille d'Yves et de Marguerite Ferey<sup>6</sup>. »*

Malheureusement l'acte inscrit dans le registre de Brévands<sup>7</sup> ne révèle pas les lieux de résidence des parents des époux. Des recherches dans le même registre n'indiquent pas de baptême d'enfants du couple Grévin/Frigon. D'autres recherches sont actuellement en cours pour trouver des frères ou des sœurs du pionnier.

L'autre information importante révélée dans l'acte notarié de 1687 est celle du mariage de François Frigon et de Marie-Claude Chamois. Bien que les registres paroissiaux de Batiscan n'existaient pas en 1670, l'acte du notaire Jean Carnot mentionne qu'un certificat de mariage entre François Frigon et Marie-Claude Chamois, signé par François Dupré, curé de la paroisse de Champlain, daté le 25 août 1686 indique que la célébration nuptiale a bien eu lieu à l'église de Batiscan le 10 novembre 1670<sup>8</sup>.

## Conclusion

Cet article illustre bien la complémentarité des archives canadiennes et françaises lorsqu'il s'agit de recherches généalogiques concernant nos ancêtres. Cette découverte récente permettra aux quelque 1 200 descendants de François Frigon de connaître enfin le lieu d'origine de leur ancêtre.

En terminant, je remercie les collaborateurs qui ont permis la rédaction de cet article : Jean-Paul Macouin de Fontenay-le-Comte, Mme Agnès Quiroga-Vasselin, MM Vincent Lerouillois et Yves Marion du Cercle généalogique de la Manche, et Marie Gagné de la Société généalogique canadienne-française.

4. LANDRY, Yves, Les Filles du roi au XVII<sup>e</sup> siècle, Montréal, Bibliothèque québécoise, 2013, p. 75

5. Le hameau de Francquetot sur la carte de Cassini : <http://www.gencom.org/France/Cassini.aspx?CARTE=94&LOCAL=BG&ID2=MCpaWgwnCnN%2bfB9XAVJTBQQPUA9WVTgyNji4YjgxNDFmNWESMDcxN2RjMz1ESQ%3d%3d>

6. Source : Brévands, 1642-1643, 1645-1650, 1668-1672, 1678-1679, 1681-1683, 1686-1691, 1710, 1714, 1751, collection communale, E7, copie de l'année 1682, vue 25/67

7. Brévands est une ancienne commune du département de la Manche rattachée à Carentan, entre Cretteville et Coigny.)

8. L'acte de mariage de François Frigon et de Marie-Claude Chamois a probablement été rédigé par un prêtre missionnaire du Séminaire de Québec sur une feuille volante qui n'a pas été conservée.